

et séparés par des intervalles légèrement relevés en côtes, s'oblitérant à la partie postérieure lisse; la première de ces côtes se prolongeant un peu plus que les autres. Elytres d'un rouge brique un peu jaunâtre, probablement après la mort de l'insecte; chacune, avec la suture, deux bandes transverses, n'atteignant pas le bord marginal, épaissies en hache à leur extrémité, et obliquant un peu du côté de la base, et enfin une tache apicale, noires. Ventre ponctué et comme granuleux. Pattes noires comme le reste du corps. Antennes de la même couleur, avec l'extrémité du premier article et les trois suivants, d'un jaune testacé.

Cette espèce, une des plus grandes et des plus remarquables parmi les européennes de ce genre, a été trouvée par M. le docteur Lorey, en Piémont, et elle m'a été donnée par lui sous le nom que je lui ai conservé.

DESCRIPTION

DU RICIN DE L'HOUBARA ;

PAR M. BARTHÉLEMY.

(Pl. 20. fig. B.)

(Séance du 5 octobre 1836.)

Oblongus, testaceus, segmentibus nigro sed varie maculatis; capite magno, ovato, in medio inflexo; oculis nigris.

Corps allongé, d'un jaune testacé. Les segments maculés de noir de manière différente. Tête grosse, ovulaire, échan-crée dans sa partie moyenne. Yeux noirs.

Le Ricin de l'Houbara n'a guère plus d'une ligne de développement. Il est allongé, presque parallèle; il est d'un jaune testacé; chacun de ses segments présente une maculation; mais ces maculations n'offrent pas une forme identique: la tache du premier segment en occupe toute la surface; celle du second présente un carré long; elle est divisée par une petite ligne blanche; les troisième et quatrième figurent des cônes tronqués, dont la base s'appuie sur les parties latérales de l'insecte; la ligne divisoire est plus large que la précédente; la ligne supérieure de la cinquième tache est horizontale, et la ligne inférieure est oblique, de manière à former un triangle irrégulier; la sixième est sem-

blable aux troisième et quatrième; la septième est comme la deuxième; la huitième forme un carré long, présentant moins de surface que la figure n° 2; la neuvième est en forme de croissant: elle occupe tout le segment, sauf un petit espace qui est de la même couleur que le corps.

L'espace compris entre les maculations, de chaque côté du corps, va s'élargissant à partir du deuxième segment jusqu'au huitième, et figure ainsi une suite de triangles jaunâtres à côtés inégaux, dont deux supérieurs ont la base dirigée vers la tête de l'insecte, et dont trois inférieurs, aussi à faces inégales, séparés des premiers par une croix ayant ses branches latérales plus étendus que les branches ascendante et descendante, ont leur base dirigée vers l'extrémité abdominale.

La tête est grosse, ovale, encadrée par un léger filet noir. Elle peut diviser le corps tout entier en trois parties à peu près égales. Les yeux, au nombre de deux, sont placés latéralement; ils sont lisses et noirs. On aperçoit vers le milieu de la longueur de la tête un sinus ou échancrure; c'est là que sont insérées les antennes, composées de cinq articles: ces articles sont armés les uns et les autres de quelques poils ou cils disposés irrégulièrement et variables en nombre; le dernier article, le plus long de tous, est conique et terminé par un cil assez long.

Comme chez tous les Ricins, les pieds sont courts, les tarsi très-distincts, articulés, et terminés par deux crochets égaux.

Les individus jeunes ne présentent aucune maculation sur les segments; ils sont entièrement d'un blanc jaunâtre.

Pris sur une Outarde Houbara vivante venant de Sfax.

RÉPONSE

A L'EXAMEN DES GENRES *BRACHINUS* ET *DITOMUS*
DE M. BRULLÉ (1);

PAR M. SOLIER.

(Séance du 4 mai 1836.)

Si, dans le mémoire de M. Brullé, je n'eusse vu qu'une critique dece que j'avais publié sur les *Brachinus* et les *Ditomus*, je me serais abstenu de toute réponse, parce que je suis bien loin de me croire à l'abri de l'erreur, et que, recherchant avec ardeur la vérité, je ne vois rien de mieux que de me ramener sur ses traces, lorsque je m'en écarte; mais j'ai aperçu dans cet écrit quelques erreurs que je tiens à signaler, pour que l'on ne pense pas que je veux m'approprier les observations faites par mes devanciers; et en les relevant, peut être serai-je conduit à quelques observations sur le fond même de la critique.

En voulant débrouiller mes *Aptinus* et mes *Brachinus*, avec le *Species* de M. le comte Dejean, je m'aperçus que le seul caractère que ce savant entomologiste établissait entre ces deux genres, était l'absence ou la présence des ailes sous les élytres, et je reconnus l'omission d'autres ca-

(1) Pag. 621 de ce volume.

A page 68 B.

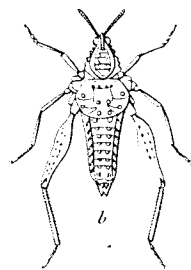
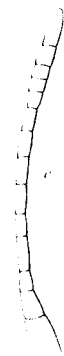
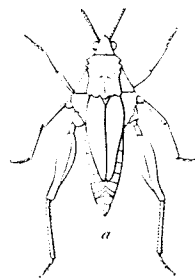
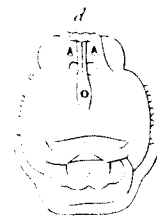


Solier pins

Barthelemy del

page 604

C.



Emile Blanchard pins

Carton 25

- A Chryptcephalus loreyi.
- B Ricinus Houbare.
- C G^{ous} Ommexecha ejusque singula.